

La presse à l'Île de France/ile Maurice et l'environnement aux 18ème et 19ème siècles

Mayila Paroomal

► To cite this version:

Mayila Paroomal. La presse à l'Île de France/ile Maurice et l'environnement aux 18ème et 19ème siècles. Revue Historique de l'océan Indien, Association historique internationale de l'océan Indien, 2014, Histoire et environnement en indianocéanie depuis le XVIIe siècle (La Réunion, Maurice, Rodrigue, Madagascar, Les Seychelles, Mayotte, les Comores), pp.436-453. hal-03249205

HAL Id: hal-03249205

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249205>

Submitted on 4 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La presse à l'Île de France/île Maurice et l'environnement aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles

Mayila Paroomal
Maître de Conférences
Université de Maurice

L'histoire de l'intérêt à l'égard de l'environnement et de sa protection n'est certainement pas nouvelle. Cette histoire était déjà en marche autour du milieu du 17^e siècle, et elle se développait concomitamment à l'expansion commerciale des Compagnies des Indes Orientales Hollandaise et Anglaise, puis Française. Dans la deuxième moitié du 18^e siècle, l'importance grandissante des théories climatiques allait relancer la protection de l'environnement qui figurait à l'agenda émergent des réformes sociales, surtout dans les milieux d'agronomes et de physiocrates de la période des Lumières en France⁹³³. C'est dans ce contexte que l'on doit situer la nomination à l'Île de France de son premier Intendant, Pierre Poivre, pour administrer la colonie conjointement avec le premier gouverneur de l'époque royale, en 1766. A l'Isle de France, le physiocrate Poivre allait exposer sa vision et sa conception du rôle de l'agriculture : « L'agriculture (...) seule peut dédommager un jour l'Etat de ses dépenses ; elle seule peut remplir ses vues ; elle seule doit être le nerf de ces Colonies et le fondement principal de leur prospérité »⁹³⁴.

La première partie de ce travail s'attachera à établir les liens entre, d'une part, Pierre Poivre, ce grand précurseur de la « protection » de l'environnement, et d'autre part, les débuts de la presse à l'Île de France. La deuxième partie traitera du thème de l'environnement dans les journaux à l'Île de France (1773-1810) tandis que la troisième partie s'intéressera à l'environnement dans la presse libre du 19^e siècle (début 1832-fin 19^e)⁹³⁵. Du fait d'un corpus limité, nous ne prétendons pas faire une étude exhaustive de l'environnement dans la presse pour ces deux périodes ; notre modeste objectif est de dégager les grands traits qui se dessinent à travers cette couverture.

I – Pierre Poivre et les débuts de la presse

A l'Île de France/Ile Maurice, l'histoire de la presse est liée à celle d'autres institutions. Par exemple le lancement du premier journal est

⁹³³ Richard Grove, *Green Imperialism. Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origin of Environmentalism*. Cambridge: Cambridge University Press, 1995, 541 p.

⁹³⁴ Discours officiel de Pierre Poivre, prononcé au Conseil supérieur de l'Isle de France, le 3 août 1767.

⁹³⁵ Les journaux étudiés pour la période française sont présentés dans la section concernée. Pour la presse libre, au moins un titre de presse sur une année a été étudié tous les dix ans en moyenne.

étroitement lié à la création de l'institution postale⁹³⁶. De même, l'introduction de l'imprimerie est étroitement liée aux débuts du gouvernement royal, ainsi que le démontre cette partie.

L'Île de France, administrée par la Compagnie des Indes Orientales depuis son occupation par la France fut, suivant sa rétrocession au roi de France en 1766, administrée conjointement par un gouverneur et un intendant. Pour le roi, l'Île de France « autant par ses subsistances que par sa position, ses ports, sa population seraient autant de moyens de défense et d'attaque »⁹³⁷ pour les possessions françaises dans cette partie du monde. Une des principales missions de l'intendant Poivre allait être d'assurer le succès de la culture des subsistances telles que blé, grains, légumes, manioc et riz, ainsi que l'élevage d'animaux et la culture des épices. « Après la culture des subsistances, celle des épiceries serait la plus avantageuse ou plutôt la seule véritablement utile (...) le Sr Poivre immortaliserait son administration, s'il pouvait mettre la colonie en concurrence avec les îles Moluques par cette production »⁹³⁸. Le choix de Poivre comme Intendant par le roi – avec la mission que l'on connaît – était loin d'être un hasard. La prédilection de Poivre allait à l'agriculture⁹³⁹. Il avait une riche expérience botanique dans la région de l'océan Indien et de l'Asie, ainsi qu'en témoignent différents auteurs⁹⁴⁰. L'idée du roi concernant la culture des subsistances et des épices avait sans doute été suggérée indirectement par les observations et conclusions de Poivre lui-même.

Pour Poivre, le rôle des habitants se définissait dans le cadre des objectifs de l'empire : « Messieurs les cultivateurs, vous êtes les colonnes de cet établissement ; il est fondé sur l'agriculture nourricière »⁹⁴¹. Non seulement, le devoir, l'intérêt, la gloire des habitants, étaient, selon Poivre, « de garder votre poste, de procurer avec ardeur des subsistances abondantes pour vos frères navigateurs », mais ces habitants avaient une responsabilité encore plus importante pendant la guerre car « la patrie vous regarde comme les défenseurs de nos comptoirs des Indes et les nourriciers des escadres, ainsi que des troupes ». La consigne de l'intendant Poivre aux habitants était « Que toute autre culture cède aujourd'hui pour un temps à celle des grains nourriciers. » De plus, sous l'administration royale, la terre nourricière ne pouvait plus être gérée que pour des profits immédiats comme cela avait été

⁹³⁶ M. Paroomal, « Les Noirs Facteurs à l'Île de France, Leur rôle dans l'établissement de la poste et de la presse », *Revi Kiltir Kreol*, n° 4, Centre Mandela pour la Culture Africaine, Maurice, oct 2004, p. 16-26.

⁹³⁷ Mémoire du roi en date du 28 novembre 1766, « pour servir d'instruction » au gouverneur Dumas et à l'intendant Poivre.

⁹³⁸ *Ibidem*.

⁹³⁹ Louis Malleret, *Pierre Poivre, École française d'Extrême-Orient*, 1974, avant-propos, p. 1

⁹⁴⁰ Voir Grove ; Madeleine Ly-Tio-Fane, *Mauritius and the spice trade. The odyssey of Pierre Poivre*. Port-Louis : Esclafon, Mauritius Archives Publications, 1958 ; Malleret.

⁹⁴¹ Discours de Poivre prononcé aux habitants de l'Île de France le 26 juillet 1767.

le cas sous l'administration de la Compagnie⁹⁴². « Des hommes avides et ignorants, ne pensant que pour eux-mêmes, ont ravagé l'île, en détruisant les bois par le feu ; empressés de faire, aux dépens de la Colonie, une fortune rapide »⁹⁴³. Il fallait désormais assurer la protection de cette terre nourricière, empêcher la déforestation sauvage, et que les « terres nouvellement défrichées par petites portions, restent séparées et bordées par quelques toises d'arbres de haute-futaie, qui, en garantissant vos moissons de la fureur des vents, conserveront à tout votre sol une fraîcheur et une communication salubre avec les forêts ».

Poivre informait les habitants qu'un contrôle strict allait être exercé sur le défrichage : « Je vous ferai savoir successivement les intentions du [Roi], tant sur la manière de défricher, qui sera la seule permise à l'avenir, que sur les moyens de replanter, avec succès, des bois, dans les terres anciennement dévastées par le feu ». Comment Poivre comptait-il « faire savoir » aux habitants ces « intentions » ainsi que les informations nécessaires – dont les lois et règlements – pour la bonne gestion de la colonie ? « Je me préparai à Paris, je sollicitai, et j'obtins en grande partie ce qui était nécessaire pour le succès de notre administration »⁹⁴⁴, écrivait-il. Entre autres éléments nécessaires à Poivre pour mener à bien sa mission d'administrateur, figurait le matériel d'imprimerie. Ainsi, c'est pour la bonne gestion de la colonie que l'intendant Poivre avait introduit l'imprimerie. Selon l'historien Toussaint, l'imprimerie à l'île de France fut même « l'un des plus grands bienfaits du changement d'administration » à l'Île de France »⁹⁴⁵.

La date exacte de l'arrivée du matériel d'imprimerie ou de sa mise en marche n'est pas connue ; ce serait en toute probabilité fin 1767 ou début 1768⁹⁴⁶. Par contre, l'on sait que sur le même vaisseau que Pierre Poivre, qui atteignit l'Île de France le 17 juillet 1767, était arrivé Pierre Saunois, ingénieur-machiniste, qui allait officier comme premier imprimeur. En 1770, alors que Pierre Poivre était toujours Intendant, l'imprimerie passa sous la direction d'un imprimeur de métier, Pierre Nicolas Lambert. Ce dernier proposait, à la fin de 1772, de lancer un hebdomadaire qui comprendrait, entre autres, divers avis et annonces (départs et arrivées de personnes, de vaisseaux et de cargaison, avis de commerce, avis de marronnage, etc), les Ordonnances et les Règlements officiels, des nouvelles étrangères, mais aussi « les recherches et observations faites sur l'agriculture des deux Isles », c'est-à-dire l'Île de France et l'île Bourbon⁹⁴⁷. En janvier 1773, ce premier

⁹⁴² A. Toussaint, *Early Printing in the Mascarene Islands. 1767-1810*, Durassie & Cie, Editeurs, Paris. University of London Press, 1951, p. 8

⁹⁴³ Discours de Poivre prononcé aux habitants de l'Île de France le 26 juillet 1767.

⁹⁴⁴ <http://www.pierre-poivre.fr/doc-67-an-a.pdf>. Pierre Poivre : rapport de son administration pendant les années 1766 -1767. Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°231.

⁹⁴⁵ Toussaint, *Early Printing...*, *op. cit.*, p. 8

⁹⁴⁶ *Ibidem*.

⁹⁴⁷ Prospectus du journal *Annonces, Affiches et Avis Divers pour les Colonies des Iles de France et de Bourbon*, décembre 1772.

hebdomadaire de l'Île de France, *Annonces, Affiches et Avis Divers pour les Colonies des Isles de France et de Bourbon*, fut lancé.

Si l'intendant Poivre quitta ses fonctions et la colonie dans la deuxième moitié de 1772, peut-on supposer que ce premier journal de la colonie avait été inspiré par lui, voire même qu'il s'agissait de son projet qui se réalisait ? Car, selon Toussaint, l'introduction de cette imprimerie par Poivre avait eu pour « but de faire connaître aux colons par voie d'affiches, de gazettes et de recueils, les arrêtés et autres actes de l'administration »⁹⁴⁸.

II – Les journaux à l'Île de France

Jusqu'à la fin de la période française – sauf pour une très courte période suivant la Révolution française – et pendant les deux premières décennies de l'occupation britannique, les journaux étaient sous un régime de censure. Le type d'écrits, le ton, la liberté de parole étaient restreints et contraints. Pour la presse sous censure, seuls les journaux de la période française (1773-1810) seront étudiés. Tous les numéros des journaux de l'époque n'ont pas survécu ; il manque des numéros pour des années entières du premier journal. Pour le *Journal hebdomadaire de la colonie*, aucun exemplaire n'aurait survécu. Pour quelques autres titres de presse (voir plus loin), seuls quelques numéros subsistent. En outre, certains numéros répertoriés comme étant conservés au *Mauritius Archives* ne nous ont pas été communiqués⁹⁴⁹.

Le premier journal, *Annonces, Affiches et Avis Divers pour les Colonies des Isles de France et de Bourbon*

L'examen du titre de presse en 1773 révèle que les écrits ayant trait à l'environnement sont principalement liés à la vie agricole : la culture de vivres, l'acclimatation de plantes venant d'ailleurs, la tentative de maîtriser ou combattre les maladies, les insectes, les dégâts causés à l'agriculture par les ouragans, etc. Dès les premiers numéros, on relève des lettres d'abonnés qui fournissent ou demandent des informations sur des procédés de cultures diverses : café, cacao, manioc, etc⁹⁵⁰, qui partagent des informations ou expérimentations sur la transformation des produits de la terre en aliments ; des remèdes pour des maladies des humains ou d'animaux p.ex. conseils au public d'un remède contre les vermines qui attaquent les poulaillers⁹⁵¹ ; des

⁹⁴⁸ Toussaint, « Histoire du droit et des institutions de l'Île de France et de l'île Bourbon jusqu'en 1815 », *Etudes de Droit privé français et mauricien*, Congrès tenu à Saint-Denis de La Réunion (1-4 juillet 1965), p. 35-54.

⁹⁴⁹ Les préposés au Mauritius Archives nous ont informé qu'ils étaient introuvables (égarés ?).

⁹⁵⁰ *Annonces, Affiches*,... 27 janvier, 17 février, 3 mars 1773, etc.

⁹⁵¹ *Annonces, Affiches*,... 25 août 1773.

insectes destructeurs des grains nourriciers⁹⁵², ou des moyens pour détruire les rats⁹⁵³.

Par ailleurs, des articles⁹⁵⁴, ou des extraits de travaux ou mémoires sur l'agriculture, sont publiés. Il y a aussi quelques écrits, articles ou lettres sur d'autres aspects de l'environnement, par exemple une lettre qui souligne les micro-climats qui existent à l'Île de France et la nécessité d'adapter les cultures à chaque micro-climat⁹⁵⁵, ou un compte rendu de l'ouragan de la nuit du 9 au 10 du mois d'avril qui a causé des dégâts à l'agriculture, détruit les récoltes, trois cents maisons et une trentaine de navires dans la rade⁹⁵⁶. Le journal publie ou fait référence aux ordonnances ou règlements concernant des questions d'environnement et leur mise en application. Par exemple, le journal signale l'affichage, la veille, d'une Ordonnance de Police par laquelle il est « défendu à tous les particuliers de jeter ou faire jeter par leurs esclaves, des verres ou bouteilles cassées dans la rue, d'y faire porter leurs immondices, & surtout dans les cavités qui se trouvent dans quelqueunes desdites rues », ⁹⁵⁷ etc. La même Ordonnance « enjoint à tous propriétaires des maisons qui ont des latrines posées sur les rues passagères, de les faire démolir et placer dans un autre lieu de leurs maisons, en sorte que les personnes n'en puissent être incommodées »⁹⁵⁸. Une lettre des autorités rappelle et demande aux Commandants des quartiers de respecter un extrait d'une Ordonnance des anciens gouverneurs et intendant Dumas et Poivre concernant la conservation des *Martins* ; la lettre déplore que plusieurs personnes continuent « de tirer sur ces oiseaux bienfaisants » et d'en dénicher les nids⁹⁵⁹.

Un extrait d'Annonces, *Affiches, et Avis Divers pour les Colonies des Isles de France et de Bourbon*, 16 octobre 1776⁹⁶⁰ rend compte d'une visite, deux jours plus tôt, des Chefs de la Colonie au Jardin du Roi à Montplaisir où M. Céré leur a fait voir « treize Géroffliers en rapport & en fleurs ». On y apprend que le gouverneur, à son retour en France, comptait présenter, un bouquet de girofle cueilli à cette occasion, au roi, « comme une preuve du succès complet de cette Epicerie à l'Île de France ». Le journal ajoute : « C'est aux vues patriotiques, aux talents de M. Poivre, ancien intendant des Isles de France & de Bourbon, à la vigilance et aux soins de M. Céré, qu'on est redevable de ces nouvelles productions, qui seront une époque mémorable pour notre siècle ».

Annonces, Affiches et Avis Divers du 22 octobre 1783 – sans doute le seul numéro du journal à avoir survécu pour cette décennie – nous apprend

⁹⁵² *Annonces, Affiches*,... 27 janvier 1773.

⁹⁵³ *Annonces, Affiches*,... 10 mars & 24 mars 1773.

⁹⁵⁴ *Annonces, Affiches*,... 3 mars 1773.

⁹⁵⁵ *Annonces, Affiches*, ... 10 février 1773.

⁹⁵⁶ *Annonces, Affiches*, ... 14 avril 1773.

⁹⁵⁷ *Annonces, Affiches*, ... 5 mai 1773.

⁹⁵⁸ *Annonces, Affiches*, ... 5 mai 1773.

⁹⁵⁹ *Annonces, Affiches*, ... 20 janvier 1773.

⁹⁶⁰ Reproduit in *Affiches, Annonces et Avis Divers de Paris*, n° 28, du 9 juillet 1777.

une information intéressante sur le plan des échanges de plantes entre les Colonies. Un avis informe les Armateurs et Capitaines des vaisseaux marchands que « conformément aux ordres du Ministre, ils doivent faire passer dans la Colonie de Cayenne, quinze à vingt caisses de différentes grandeurs, contenant des arbrisseaux & plants précieux pour les Colonies Française en Amérique ».

Autres titres de presse de l'Île de France

Seuls deux numéros⁹⁶¹ du bi-mensuel *Le Journal des Iles de France et de Bourbon* sont disponibles. Cette « sorte de revue littéraire et scientifique »⁹⁶² comprend une rubrique « Economie Politique, Agriculture, Sciences et Arts ». Dans le premier numéro, un dialogue imaginaire qui sert de prétexte pour parler du nouveau journal et de ses objectifs nous renseigne indirectement sur les habitants et leurs préoccupations concernant leurs terres : « L'habitant sera bien aise d'avoir tous les quinze jours de quoi se distraire agréablement en faisant le tour de ses terres (...) Et si cet habitant y trouve quelques bons mémoires, quelques bonnes observations qui tendent à améliorer ses terres, à augmenter, à faire valoir ses productions, il lui viendra peut-être à lui-même quelque excellente idée dont il se hâtera de faire part au Public ».

Les deux seuls numéros de l'hebdomadaire *Gazette de l'Isle de France* communiqués par les Archives de Maurice⁹⁶³ (alors que la *Bibliographie* de Toussaint en répertorie quatre) ne comportent aucun article sur l'environnement ou l'agriculture à proprement parler. On peut toutefois signaler un avis que la police administrative renouvelle pour « la dernière fois » concernant les cochons que le public doit enfermer et la loi qu'elle fera exécuter si ces animaux sont trouvés dans les rues⁹⁶⁴.

La feuille *Le nouvelliste de l'Isle de France et de la Réunion* qui vit le jour en septembre 1801 comprenait trois sections : des nouvelles d'ailleurs (qui occupaient une place importante dans le journal local), des comptes rendus de l'Assemblée Coloniale et des nouvelles locales, et une troisième consacrée à l'agriculture (description et observations de plantes et de leurs vertus, etc), aux sciences, aux arts et à la littérature⁹⁶⁵. Seuls les six premiers mois de 1802 ont été examinés pour ce travail. On relève un long courrier qui traite des « bienfaits de l'Ayapanna »⁹⁶⁶. Il s'agit d'une lettre que le citoyen Céré, directeur du Jardin national des plantes, a reçue d'un capitaine de

⁹⁶¹ *Journal des Iles de France et de Bourbon*, Tome 1, n° 1, juillet 1786 ; Tome 2, n° 10, nov. 1787.

⁹⁶² Toussaint, *Le Mauricien*, 26 novembre 1949.

⁹⁶³ *Gazette de l'Isle de France*, 9 fév. 1792 et 2 mars 1797.

⁹⁶⁴ *Gazette de l'Isle de France*, 2 mars 1797.

⁹⁶⁵ M. Paroomal, « La presse à l'Île de France du temps des expéditions aux Terres Australes de Nicolas Baudin et de Matthew Flinders », in *Baudin-Flinders. Voyages, Découvertes, Rencontre*, S. Rivière & K. Issur (dir). Paris : L'Harmattan, 2006, p. 89-108.

⁹⁶⁶ *Nouveliste de l'Isle de France et de la Réunion*, 2 janvier 1802.

marine marchande et qu'il souhaite partager avec le public. La lettre nécessitera la publication sur trois autres numéros du journal⁹⁶⁷. L'on apprend, entre autres, que l'Ayapana est une « antidote pour les blessures des flèches empoisonnées, les morsures des serpents et toutes autres blessures... ». Dans un autre numéro du *Nouvelliste*, on apprend, par un autre courrier des lecteurs, à l'école centrale de l'Oise, « la fécondité extraordinaire de trois grains, chacun de différentes espèces de plantes de céréales⁹⁶⁸ ».

A l'instar des autres titres de presse qui l'ont précédé, le *Journal Hebdomadaire des Isles de France et de la Réunion* continue à servir d'intermédiaire entre les habitants sur des questions agricoles : « M. Perrier invite MM. les habitants qui ont du coton en graine à vendre de s'adresser à lui. Il l'achètera à un prix convenable (...) Graines potagères arrivées nouvellement du Cap, par assortiments. Maïs à deux piastres »⁹⁶⁹.

III – La presse libre au 19^e siècle

Le statut de presse libre va influencer grandement sur le contenu et le traitement des sujets dans les journaux. Si la presse sous censure était essentiellement informative, dénuée de polémique, ne remettant jamais en question les décisions des gouvernants, la presse libre allait être une presse d'opinions aussi bien – et parfois plus – que d'informations. Dès les premiers jours de la presse libre, les journaux, dirigés par les élites d'origine française dans une colonie désormais britannique, jouent un rôle de contre-pouvoir et de chien de garde tout en veillant aux intérêts des groupes qu'ils représentent. En l'absence d'un conseil élu jusqu'en 1886, la presse sera la plate-forme par excellence des débats, voire des affrontements verbaux, sur une variété de thèmes dont celui de l'environnement.

Presse « chien de garde »

Dès les premières numéros du *Cernéen*, le tout premier titre de presse à voir le jour dans le sillage de la presse libre, on note une grande propension des abonnés (courriers de lecteurs) aussi bien que des éditorialistes à déplorer la situation dans la colonie et à blâmer – à tort ou à raison – le gouvernement, pour sa lenteur, son inaction, son silence, etc. C'est parmi tant d'autres sujets que les questions touchant à l'environnement sont évoquées : d'une plainte concernant une grande route devenue impraticable⁹⁷⁰, à une récolte de maïs compromise due à une maladie « qui ne semble guère inquiéter le gouvernement »⁹⁷¹, en passant par l'insalubrité par

⁹⁶⁷ *Nouvelliste...*, 11 janvier, 21 janvier et 31 janvier 1802.

⁹⁶⁸ Courrier signé Debruce, professeur d'histoire naturelle in *Nouvelliste...*, 24 mars 1802.

⁹⁶⁹ *Journal Hebdomadaire des Isles de France et de la Réunion*, 9 janvier 1806. Ce journal aurait existé entre 1804 et 1806.

⁹⁷⁰ *Cernéen*, 12 mars 1833.

⁹⁷¹ *Cernéen*, 19 avril 1833.

exemple « l'état de la malpropreté dans lequel la ville est laissée depuis le coup de vent », l'odeur « infecte » qui se dégage, la crainte des maladies qui pourraient en résulter et l'inaction de l'entrepreneur du nettoyage, employé par le gouvernement local⁹⁷².

Les critiques concernant les problèmes de salubrité publique reviennent régulièrement dans la presse qui se fait le porte-parole des habitants « de nos Faubourgs » qui « se plaignent beaucoup ». La presse interpelle les gouvernants : « Peut-on appeler rues les couloirs étroits et puants qui séparent les maisons des deux côtés de la rue Moka et de la route des Pamplemousses » ; elle réclame des mesures, par exemple, « La Police doit faire saisir les porcs qu'elle trouvera dans l'intérieur de la ville... »⁹⁷³.

D'autres critiques concernent l'état d'abandon et le manque d'hygiène dans lequel se trouve la gare de Chemin de fer à Curepipe⁹⁷⁴, le « manque de réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées »⁹⁷⁵, les conclusions de la Commission sanitaire qui blâment les autorités de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour éviter la pollution du réservoir d'eau de Mare aux Vacoas⁹⁷⁶. La presse rend aussi compte de requêtes faites au conseil municipal pour « des réverbères à la rue Saint Denis... » ou « un mur de clôture » pour le cimetière des Indiens⁹⁷⁷, de protestations par exemple une plainte logée contre les émissions de fumée « noires et nauséabondes qui sortent des cheminées d'usine »⁹⁷⁸.

Les élites locales et leurs journaux qui épousent largement la politique coloniale de faire de Maurice une « île à sucre », ont, quoique rarement, un sursaut face à la dépendance quasi totale par rapport à l'industrie de la canne. Ils appellent à la diversification et reprochent qu'« à cela le Gouvernement fait la sourde oreille, et toutes nos objurgations n'ont pas réussi, jusqu'à ce jour, à le faire sortir de l'indifférence systématique dans laquelle il se retranche à cet égard »⁹⁷⁹. Dès les années 1830, la presse se fait l'écho des propositions pour des pratiques environnementales qui subviendraient à différents besoins d'alimentation de l'île et qui la rendraient moins dépendante de l'étranger : cultiver des rizières, culture du café, des grains et des racines, des vergers⁹⁸⁰. Les craintes d'un naturaliste de l'*Astrolabe* qui avait séjourné à Maurice sont reprises par la presse autour de la même période⁹⁸¹ : « Maintenant tout le sol de Maurice est converti ou va être converti en champs de canne à sucre. C'est une sorte de fureur, on ne

⁹⁷² *Cernéen*, 18 avril 1833.

⁹⁷³ *Mauricien*, 8 juin 1836.

⁹⁷⁴ *La Sentinelle de Maurice*, 26 janvier 1882.

⁹⁷⁵ *Cernéen*, 18 mars 1850.

⁹⁷⁶ *Cernéen*, 4 nov., 6 nov., 18 nov., 19 nov., 21 nov. 1890.

⁹⁷⁷ *Mauricien*, 11 juillet 1860.

⁹⁷⁸ *Mauricien*, 18 juillet 1860.

⁹⁷⁹ *Cernéen*, 19 sept 1890.

⁹⁸⁰ *Mauricien*, 4 mai 1836.

⁹⁸¹ *Mauricien*, 4 juin 1836.

connaît que cela. Tous les planteurs sacrifient leur bois, leurs lieux d'agrémens même à cet effet ; les cannes envahissent tout ». La presse déplore aussi que : « Depuis que l'île Maurice fait une grande quantité de sucre, elle s'est rendue tributaire de toutes les parties du monde, même pour les choses qu'elle aurait pu se procurer chez elle »⁹⁸².

Une préoccupation majeure de la presse : la culture de la canne

La culture de la canne est une composante de plus en plus importante du thème de l'environnement dans la presse libre au cours du 19^e siècle. Les caféiers, cotonniers et girofliers sont particulièrement vulnérables face aux ouragans⁹⁸³, alors que la canne à sucre résiste mieux aux cyclones, même si elle a ses faiblesses et est sujette à certaines maladies. Le discours de la presse est progressivement dominé par l'idéologie coloniale et capitaliste qui doit tout miser sur le « sucre ». Même le *Mauricien* qui n'était pas un journal des grands planteurs quand il fut lancé, se fait, au milieu du siècle, le défenseur et porte-parole de l'industrie et des grands propriétaires : « Une industrie de laquelle dépend (...) le sort du pays entier, devrait être l'objet d'une bienveillance toute spéciale ; qu'on devait l'encourager par tous les moyens légaux, et s'attacher à l'affranchir de tous les obstacles, de toutes les charges... »⁹⁸⁴. Le journal émet des critiques virulentes contre les décisions officielles concernant le sucre : au lieu d'aider l'industrie sucrière, on « l'entrave, on la taxe, on la surcharge ».

Nulle autre ressource économique ne semble envisageable pour la colonie. « Si demain les sucriers venaient à se fermer que deviendrait Maurice ? (...) Ils paient les salaires des laboureurs et des ouvriers, ainsi que les profits des négocians, des marchands, des planteurs », voire même « les gros appointemens des fonctionnaires publics »⁹⁸⁵.

La préoccupation majeure est d'améliorer le rendement de la terre : « La question d'augmenter et d'améliorer les produits de notre sol n'est-elle pas mille fois préférable à tant de sujets ... »⁹⁸⁶. La presse se fait un devoir d'informer au mieux ses lecteurs sur tout ce qui a trait à la production du sucre, au niveau local/régional/mondial : les pratiques concernant les méthodes pour augmenter le rendement de la canne à sucre⁹⁸⁷ ; les mérites de conserver la paille de canne pour les enfouir dans les terres brûlées afin de renouveler les repousses et les moissons⁹⁸⁸ ; des activités organisées dans la Colonie concernant l'agriculture, par exemple une exposition de produits de l'agriculture, avec même un concours⁹⁸⁹, ou encore de nouvelles structures

⁹⁸² *Mauricien*, 8 juin 1836.

⁹⁸³ *Balance*, 16 jan 1834.

⁹⁸⁴ *Mauricien*, 17 janvier 1850.

⁹⁸⁵ *Mauricien*, 17 janvier 1850.

⁹⁸⁶ *Balance*, n° 41, janvier 1834.

⁹⁸⁷ *Mauricien*, 20 janvier 1850.

⁹⁸⁸ *Mauricien*, 2 avril 1836.

⁹⁸⁹ Une annonce de la Société Royale des Arts & des Sciences, *Mauricien*, 23 janvier 1850.

créées par le Conseil législatif pour renforcer l'agriculture : une station agronomique⁹⁹⁰.

On importe des plants de canne de Java et d'ailleurs, et on expérimente, pour trouver des cannes plus résistantes au vent, aux maladies, aux insectes etc., par exemple l'expérimentation de la canne Penang pour savoir « si cette espèce porte, dans son organisation et son mode de nutrition, les raisons suffisantes d'une supériorité considérable sur la canne blanche »⁹⁹¹. Au Bengale, apprend-on par la presse, des dizaines de milliers de cannes ont été distribuées et dont la Société d'Agriculture de Calcutta fait état⁹⁹². L'influence des conditions climatiques sur le sucre dans cette colonie britannique est également rapportée à Maurice : « Il n'est pas douteux, en effet, que la chaleur ne soit la cause à peu près unique de cette altération du sucre ». Des avis ou annonces sur des variétés de canne et tout ce qui concerne la culture de canne à sucre jalonnent le siècle par exemple, une annonce de la Chambre d'Agriculture concernant la vente de nouvelles espèces de canne⁹⁹³. Des articles sont reproduits de journaux anglais et français ou d'ailleurs traitant de nouvelles techniques agricoles concernant la canne⁹⁹⁴ mais aussi d'autres cultures. On emprunte à un journal de Paris, le *Commerce*, un résumé d'une conférence sur de nouveaux procédés introduits dans la fabrication du sucre depuis quelques années⁹⁹⁵, ou bien l'on fait état de l'électro-culture en Russie et ailleurs⁹⁹⁶.

La presse joue un rôle de prévention et de surveillance en informant sur les maladies qui affectent la canne, que ce soit localement ou ailleurs, et les moyens pour les combattre (par exemple à la Barbade, et au Trinidad, etc. « l'emploi de l'acide phénique et de l'eau de chaux, le soufre en poudre et le savon »)⁹⁹⁷. Outre la publication d'un « avis aux planteurs de cannes » les invitant à une réunion « pour arrêter les bases et conditions » pour organiser une expédition à Java pour l'approvisionnement en têtes de canne afin de « combattre la maladie régnante » et qui constitue une menace pour l'industrie sucrière, le journal, dans un autre article, encourage les planteurs à se rendre à la réunion qui se tiendra avec la collaboration d'un savant naturaliste⁹⁹⁸.

Dans les différents journaux, divers aspects économiques et commerciaux du sucre, ce produit issu de la terre, occupent une place régulière dans la presse⁹⁹⁹. Chaque année, l'on fait désormais des prévisions

⁹⁹⁰ *Cernéen*, 11 déc. 1890.

⁹⁹¹ *Mauricien*, 20 janvier 1850.

⁹⁹² *Mauricien*, 17 avril 1840.

⁹⁹³ *Le nouveau Mauricien*, 6 jan 1884.

⁹⁹⁴ Par exemple, recherches et expériences faites sur la canne, empruntées à *The Agricultural Gazette of London*, in *Mauricien*, 12 juillet 1850.

⁹⁹⁵ *Mauricien*, 10 juin 1850.

⁹⁹⁶ *Cernéen*, 15 sept 1890.

⁹⁹⁷ *Cernéen*, 18 août 1890.

⁹⁹⁸ *Mauricien*, 24 juillet 1850.

⁹⁹⁹ Par exemple, voir *Cernéen*, 12 sept., 14 oct., 12 nov., 12 déc., 23 déc. 1890.

concernant le produit de la canne à sucre : les grosses averses ont compensé les dégâts causés à la canne durant la saison cyclonique¹⁰⁰⁰. La récolte promet d'être la plus importante/significative jusqu'alors. De par l'absence de maladie et d'insecte et grâce à des conditions climatiques idéales de l'année en cours, le sucre a connu une folle croissance, et ne cesse d'envahir les terres, les forêts, et les champs¹⁰⁰¹. Il en résulte un développement accéléré et une vague de prospérité de l'industrie sucrière : « La coupe de cette année promet les plus beaux résultats »¹⁰⁰². Il y a aussi des informations concernant la concurrence – canne ou sucre d'ailleurs, ainsi que betterave¹⁰⁰³.

Outre la canne et l'agriculture, il y a divers autres sujets touchant à l'environnement qui trouvent leur place dans les journaux. Une lettre de lecteurs recommande que le public prenne connaissance des progrès dans la recherche sur la soie à Maurice : « Puisse ce succès ouvrir enfin les yeux à notre population, et lui faire comprendre que notre pays peut produire autre chose que du sucre ». Mais le journal précise qu'il ne décourage pas les planteurs de cannes qui font du profit, mais uniquement ceux qui n'y réussissent pas ou qui ne peuvent pas s'adonner à la culture de la canne¹⁰⁰⁴. La presse parle aussi parfois d'environnement marin, et de plusieurs espèces : des mammifères, reptiles, poissons, crustacés¹⁰⁰⁵.

Plus anecdotiques sont des récits de l'interaction entre l'humain et les plantes dans des conditions climatiques inhabituelles ou inattendues. Il y a par exemple ces pieds d'arbre fruitiers, placés dans la cale et envoyés dans des colonies, qui, des mois plus tard, au bout du voyage, ont été retrouvés en fleur¹⁰⁰⁶. Il y a aussi ces « petits jardins dans des caisses de bois » placés à la poupe, pour y cultiver des salades : « Les récoltes sont prodigieuses »¹⁰⁰⁷.

Forces de la nature et vulnérabilité de l'humain

Dans les journaux, il est régulièrement question des forces de la nature, des conditions climatiques, souvent des ouragans, qui frappent l'île, des dégâts causés aux maisons, à l'agriculture et aux bateaux¹⁰⁰⁸, ainsi que des pertes en vies humaines¹⁰⁰⁹. A l'évidence, les cyclones constituent une préoccupation car des ouragans aillent, même en Europe, sont parfois

¹⁰⁰⁰ *Mauricien*, 19 avril 1850.

¹⁰⁰¹ *Mauricien*, 24 juillet 1850.

¹⁰⁰² *Cernéen*, 15 mai 1850.

¹⁰⁰³ *Cernéen*, 24 nov. 1890.

¹⁰⁰⁴ *Mauricien*, 15 juillet 1850.

¹⁰⁰⁵ Par exemple un article « Zoologie », in *Mauricien*, 17 avril 1840.

¹⁰⁰⁶ *Balance*, n° 41, 2 janvier 1834.

¹⁰⁰⁷ *Balance*, n° 58, 3 mars 1834.

¹⁰⁰⁸ *Balance*, 13 janvier 1834 & 27 janvier 1834.

¹⁰⁰⁹ *Mauricien*, 4 mars 1850.

rapportés dans la presse locale¹⁰¹⁰. Il y a aussi parfois des sécheresses locales dont on déplore les conséquences¹⁰¹¹.

Des recherches et observations scientifiques des forces de la nature sont publiées dans les journaux locaux. Une lettre adressée au journal par un compatriote de Maurice rend compte de ses observations et découvertes dans le domaine de la météorologie, encore en gestation à l'époque¹⁰¹². Un compte rendu d'un livre écrit par ce même compatriote, intitulé « Lois des tempêtes ou Guide du Navigateur », et publié dans le *Journal du Commerce de La Réunion* est repris par un journal local : « Cet ouvrage, qui enseigne à connaître la nature, l'étendue, les mouvements de rotation et de translation des tempêtes, pour le monde entier (...) a obtenu la sanction des lords de l'Amirauté, qui en placent un exemplaire à bord de chaque navire de guerre anglais »¹⁰¹³. Un autre article traite de la théorie des cyclones¹⁰¹⁴.

Les épidémies et maladies

Avec l'arrivée de nouveaux groupes de population par milliers de l'Inde pour remplacer la main-d'œuvre autrefois fournie par les esclaves, de nouveaux défis se posent à la société coloniale, dont les épidémies. Déjà dans la première moitié, mais de plus en plus dans le courant de la deuxième moitié du 19^e siècle, les écrits concernant la crainte des épidémies se multiplient. On parle par exemple de la nécessité de disposer de vaccins « pour que la contagion ne vienne jeter le trouble, et que la population soit exposée aux ravages d'une épidémie cruelle » de petite vérole¹⁰¹⁵. La presse rend compte de la vulnérabilité des humains face aux maladies ainsi que des décisions prises pour éviter de contracter les maladies. Des actions préventives comme la mise en quarantaine, lors de l'épidémie de choléra à La Réunion, provoquent la rupture des communications, l'arrêt des échanges portuaires¹⁰¹⁶. Les journaux parlent de la migration qui commence à avoir lieu au milieu du siècle¹⁰¹⁷ vers les hauts plateaux au climat plus frais et plus sain, suite aux épidémies. Différents cas d'utilisation des plantes sont rapportés dans la presse : « Le docteur Bergsten affirme que certaines plantes (...) peuvent être employées avec succès contre certaines maladies », dont le « Chanvre de l'Inde (Cannabis Indien) qui a connu un merveilleux succès à Calcutta dans le traitement du tétanos »¹⁰¹⁸. Les journaux mettent aussi en garde le public contre les conséquences du climat ou de l'environnement : « La chaleur excessive qu'il fait depuis quinze jours a occasionné une forte

¹⁰¹⁰ *Cernéen*, 8 oct 1890.

¹⁰¹¹ *Cernéen*, 14 avril 1833.

¹⁰¹² Lettre de Bousquet, in *Mauricien*, 4 mars 1850.

¹⁰¹³ *Mauricien*, 22 fév. 1850.

¹⁰¹⁴ *Cernéen*, 24 sept. 1890.

¹⁰¹⁵ *Cernéen*, 30 juin 1840.

¹⁰¹⁶ *Mauricien*, 23 oct. 1860.

¹⁰¹⁷ Voir *Cernéen*, entre mars et mai 1850.

¹⁰¹⁸ *Mauricien*, mars 1840.

recrudescence de la fièvre à Port Louis aussi bien que dans les districts ruraux », et prodigue des conseils aux corporations publiques ainsi qu'au chef de famille, « d'exercer la grande vigilance sur la propreté, le bon entretien et la ventilation de leurs établissements et leur cour privée »¹⁰¹⁹. Par ailleurs, à différentes périodes, on découvre les épidémies ou maladies qui dominent. En 1850, on retrouve les « épouvantables désastres » d'un ouragan qui a entraîné « la destruction complète des plantations de vivres », et des maladies contagieuses¹⁰²⁰. Vers la fin du siècle, c'est entre autres la malaria (paludisme) qui semble dominer¹⁰²¹.

Maîtrise progressive des ressources naturelles et autres aspects de l'environnement

Le thème de l'environnement dans la presse inclut aussi le contrôle grandissant de l'humain sur les ressources naturelles, les distances, etc. Dans la société qui se construit, les humains organisent les espaces et les services dont ils ont besoin, érigent et étendent progressivement les infrastructures nécessaires à leurs activités sociales et économiques. Il y a les travaux de distribution d'eau aux habitants qui se poursuivent dans la colonie¹⁰²². Des décisions/réglementations/contrôles accompagnent la société qui se construit : concernant les habitations, l'interdiction de construire des cases en paille et de détruire celles qui existent déjà¹⁰²³.

Les habitants et les commerçants subissent les conséquences de la lenteur des voyages par bateau : les produits sont avariés¹⁰²⁴. D'où la nécessité de trouver des moyens plus rapides : la construction de lignes de chemin de fer pour transporter les personnes et la canne à sucre¹⁰²⁵. Il y a d'autres avancées : des maisons en pierre qui sont bâties et qui remplacent progressivement les maisons en bois afin de résister aux cyclones ; des travaux publics sur les quais, le réajustement des canaux d'eau dans la capitale, l'amélioration à apporter aux bateaux de vapeur¹⁰²⁶. Les avis ou communiqués informent le public des réparations de routes ou invitent les voitures et les chevaux à coexister sur les routes¹⁰²⁷. Le public est appelé à donner son opinion sur l'extension d'infrastructures – notamment l'établissement d'un « câble télégraphique sous-marin devant relier Maurice au réseau télégraphique universel »¹⁰²⁸.

¹⁰¹⁹ *La Sentinelle de Maurice*, 26 janvier 1882.

¹⁰²⁰ *Cernéen*, 18 mars 1850.

¹⁰²¹ *Cernéen*, 1890.

¹⁰²² *Mauricien*, 13 oct. 1860.

¹⁰²³ *Mauricien*, 11 juillet 1860.

¹⁰²⁴ *Mauricien*, 25 oct. 1860.

¹⁰²⁵ *Mauricien*, 23 oct. 1860.

¹⁰²⁶ *Mauricien*, 23 oct. 1860.

¹⁰²⁷ *Mauricien*, 11 juillet 1860.

¹⁰²⁸ Avis au public, in *Cernéen*, 1 oct. 1890.

Rapports entre les différents groupes et comportements face à l'environnement

A travers la couverture des sujets touchant à l'environnement, et à l'agriculture plus particulièrement, la presse révèle les rapports entre groupes ou classes sociales différentes, les perceptions des autres groupes par les élites... Les produits de la terre pouvaient être aussi l'objet de convoitise pour certains : les riches propriétaires, tout en souhaitant avoir 200 à 300 ouvriers agricoles indiens pour multiplier leur production de canne à sucre, craignaient que ceux-ci ne subtilisent les produits de leur potager et de leur basse-cour¹⁰²⁹. Il est aussi question de la dévastation des poulaillers et des plantations qui appartiennent aux ex-maitres ou propriétaires par les affranchis¹⁰³⁰.

On découvre les mentalités ou les réactions vis-à-vis des esclaves. Ces derniers, contraints de rester quatre années de plus au service des maitres au moment de l'abolition, et qui ne veulent plus renouveler leur contrat dit « d'apprentissage » – ce qui provoque un manque aigu de main-d'œuvre agricole – sont accusés d'insouciance et d'imprévoyance. Si le même article voyait les travailleurs engagés indiens comme des « sauveurs » de l'agriculture de la colonie, le mois suivant, le journal critiquait, pour leur ivrognerie et la consommation de drogues narcotiques, ces immigrants dont les palais étaient vierges de liqueurs à leur arrivée¹⁰³¹.

Il est question de vivre ensemble, d'organiser la vie en société, de respecter les limites qui commencent à être établies : un compte-rendu du tribunal municipal nous apprend qu'« un jeune créole qui fumait au Bazar, contrairement aux réglemens a été condamné à l'amende ». Le journal ajoute ces commentaires : « Ne pourrait-on étendre cette loi salubre à ceux qui fument dans les rues au nez des dames ? ». Informant le public que le tribunal doit siéger tous les jours, l'article le met en garde : « Gare à ceux qui ne nettoieront pas les trottoirs et les gondoles devant leurs maisons »¹⁰³².

Dire que ce sont toujours les seuls intérêts ou préoccupations des élites qui étaient défendus par la presse serait inexact¹⁰³³. Le journal *Mauricien* manifeste à plusieurs reprises une considération pour la population moins aisée : « L'un des quartiers les plus fertiles et les plus étendus » est Grand-Port alors que « c'est aussi le quartier où il y a le plus de terres abandonnées, et conséquemment le plus de pauvres »¹⁰³⁴. Quelques semaines plus tard, le journal écrit qu'à Maurice, il y a d'immenses savanes où l'on pourrait élever des troupeaux, car « nous avons de nombreuses familles qui

¹⁰²⁹ *Mauricien*, 6 avril 1836.

¹⁰³⁰ *Mauricien*, mai 1840.

¹⁰³¹ *Mauricien*, juin 1840.

¹⁰³² *Mauricien*, 15 juillet 1850.

¹⁰³³ Voir M. Paroomal, « L'abolition de l'esclavage à la Réunion en 1848 vue par la presse mauricienne » in *Revi Kiltir Kreol*, n° 7, mai 2008, p. 71-82.

¹⁰³⁴ *Mauricien*, 28 avril 1836.

sont dans la misère et qui pourraient arriver à un certain bien-être en s'adonnant à l'éducation des troupeaux »¹⁰³⁵.

Cependant, l'intérêt des élites domine dans la presse de manière générale. Le comité des finances recommandait le rétablissement de la taxe sur la culture du tabac étant donné, d'une part, la qualité inférieure du tabac produit (qui résultait du fait que les classes sociales dites « inférieures » s'étaient mises à le cultiver pour leur consommation propre et non pour l'exportation), et d'autre part, le manque à gagner pour la douane. Au compte rendu, le journaliste ajoutait son opinion selon laquelle « l'enquête à laquelle le comité des finances s'est livré semble avoir été faite avec beaucoup d'impartialité et d'une façon très minutieuse, et l'on doit reconnaître que les conclusions qu'il formule sont basées sur des raisons d'une incontestable valeur »¹⁰³⁶. On peut aussi remarquer, à travers la presse, comment parfois le climat influe sur les pratiques culturelles : « En raison de notre climat brûlant et de l'extrême délicatesse des personnes qui assistent ordinairement à la procession de la Fête Dieu », l'article demande si la procession ne pourrait pas « sortir un peu avant 7 heures du matin ou après 5 heures de l'après-midi ? »¹⁰³⁷.

Une question d'environnement à l'origine de l'évolution constitutionnelle de 1886

Selon Rivaltz Quenette, « la question du reboisement de l'île et de la protection de ses cours d'eau avait longtemps occupé l'attention des gouvernants de la colonie ainsi que l'établit l'historique des lois sur les eaux, bois et forêts »¹⁰³⁸. En 1878, un rapport présenté au Parlement anglais attribuait l'épidémie de fièvre qui avait sévi à Maurice en 1867 à la sévère déforestation, et faisait ressortir la réduction significative de la surface recouverte par les forêts en 1872 au fil des décennies. Le gouverneur d'alors institua deux commissions qui firent état en 1874 de leurs préoccupations concernant les forêts et cours d'eau, et recommandaient l'acquisition forcée de terres essentielles à la préservation des cours d'eau. Deux projets de loi furent présentés visant à la conservation des Bois et Forêts sur les Réserves de la Couronne ainsi que des Plantations et des Forêts de la Colonie et à l'acquisition de terrains de la Couronne pour certains projets¹⁰³⁹.

Les élites allaient être divisées sur ces questions de protection de l'environnement et les lois y afférant et qui proposaient l'expropriation dans certains cas. Quelques extraits de journaux de l'époque sont cités ci-dessous à titre d'exemple pour montrer les différentes prises de position par rapport aux questions d'environnement. Le *Mauritius Argus*, qui soutenait le camp de

¹⁰³⁵ *Mauricien*, 8 juin 1836.

¹⁰³⁶ *Cernéen*, 28 nov. 1890.

¹⁰³⁷ *Mauricien*, 4 juin 1836.

¹⁰³⁸ Rivaltz Quenette, *L'Appel aux Urnes*, MGI, 1986, p. 38.

¹⁰³⁹ *Ibidem*, p. 39-40.

ceux opposés aux réformes et aux lois de protection de l'environnement, rapportait le discours d'un grand avocat, ardent opposant aux réformes des lois de protection des forêts : « J'éprouve comme un sentiment d'humiliation quand je constate que Maurice n'est toujours qu'une colonie de la Couronne. (...) On nous appelle des sujets britanniques ; mais, à proprement parler, nous ne sommes que des vassaux. Êtes-vous assez serviles pour supporter longtemps encore la honte d'une situation aussi abjecte ? »¹⁰⁴⁰. Quelques mois plus tard, toujours dans le cadre du débat sur les lois de protection de l'environnement, le même journal réclamait un changement significatif dans la représentation politique : « Nous demandons que les Mauriciens prennent possession de leur île ; sans rompre le lien qui nous attache à l'Angleterre, que nos affaires soient dirigées par nous-mêmes et que nous soyons dotés d'un Conseil électif qui représente le pays ».

La Sentinelle de Maurice, affiliée au début de la décennie à ceux qui soutenaient les mesures pour la protection de l'environnement¹⁰⁴¹, faisait état de jugements à être prononcés par des magistrats à l'encontre d'individus accusés selon la loi forestière d'avoir détruit des arbres dans des réserves. Le même titre de presse publiait en Une des sujets tels que les pollutions des eaux et traitait des questions de pollution des rivières à d'autres cours d'eau, de risques d'empoisonnement « résultant de la mauvaise qualité d'eaux servant à l'alimentation », et attribuait la pollution d'eau au blanchissage dans les rivières, à la proximité des camps indiens de ces cours d'eau, à la décharge des résidus ainsi qu'aux lavages des usines à sucre dans les rivières¹⁰⁴². Mais on apprend aussi que les planteurs craignant d'être aux prises avec l'autorité sanitaire, se sont soumis parfois à des dépenses considérables pour remédier la grave nuisance. *La Sentinelle de Maurice* était très critique envers ceux qui sont responsables de la pollution des eaux et se demandait : « Devons-nous rester les bras croisés en présence des tristes conséquences d'une aussi épouvantable pollution de nos eaux potables ? ». Un autre journal, *Le Nouveau Mauricien*, publie les propos d'une Anglaise qui était de passage dans l'île : nous les Anglais, « avons fait pire encore, nous avons vendu et laissé couper les belles forêts que les Français avaient si sagement respectées, et dont la destruction a eu pour conséquences de fatales sécheresses... J'insiste sur les déplorables conséquences qu'elle a entraînées. Les Français, qui ont toujours mieux entendu la science forestière que les Anglais, avaient mis à part et protégé par des lois spéciales une belle ceinture de bois tout autour de l'île »¹⁰⁴³. Quelques semaines plus tard, ce même journal félicite le gouverneur pour le reboisement entrepris et « nous fait espérer que la reconstitution des forêts coloniales sera poussée aussi vivement que possible »¹⁰⁴⁴. La lutte autour des lois et questions ayant trait à

¹⁰⁴⁰ *Mauritius Argus*, 23 sept 1881 cite par Rivaltz Quenette.

¹⁰⁴¹ *Sentinelle de Maurice*, 14 fév. 1882.

¹⁰⁴² *Sentinelle de Maurice*, 14 mars 1882.

¹⁰⁴³ *Le Nouveau Mauricien* 10 fév. 1884.

¹⁰⁴⁴ *Le Nouveau Mauricien*, 27 avril 1884.

la déforestation et à la préservation des cours d'eau – et dont la presse fut la plateforme par excellence – allait aboutir en 1885 au changement constitutionnel qui introduisait pour la première fois à Maurice, un élément électif au Conseil législatif.

En conclusion, on peut avancer que l'évolution du thème de l'environnement dans la presse doit être appréhendée en rapport avec l'histoire du défrichement de la colonie, la « prise de contrôle » grandissante de l'homme sur l'environnement, la construction de la société mauricienne, l'histoire de la presse à Maurice, etc. La couverture du thème de l'environnement est dans une certaine mesure révélatrice, voire symptomatique, du fonctionnement de la presse en général et des intérêts de ceux qui la font. Par ailleurs, les différents types d'écrits de presse (rédactionnels, petites annonces, avis officiels, etc.) peuvent nous éclairer sur le thème de l'environnement comme cela a été le cas pour d'autres thèmes¹⁰⁴⁵. Mais, comme toujours aussi, les journaux ne nous révèlent pas tout ce qui se passe au sujet de l'environnement et ils comportent des silences. L'intérêt d'étudier l'environnement dans la presse est le fait qu'elle offre des éclairages complémentaires à d'autres sources sur les comportements, les mentalités, les réactions par rapport aux décisions légales, les pratiques, les différences de points de vue, les rapports entre groupes de population etc., d'autant plus que les journaux libres au 19^e siècle ne constituent pas un bloc monolithique. Au 19^e siècle, tous ces éléments évoluent, en outre, au gré de l'intensification de la culture de la canne à sucre.

Enfin, on peut se demander si des comptes-rendus ou témoignages dans la presse (par exemple concernant certains lieux qui sont sujets aux débordements) peuvent éclairer des problèmes qui existent encore aujourd'hui, par exemple les inondations de mars 2013 à Maurice qui ont causé une dizaine de morts : « Le ruisseau du Pouce, devenu un torrent, s'est réuni à celui qui coule de l'autre côté de cette partie de la ville, et qui reçoit l'eau des égouts. Les maisons qui sont construites dans cet enfoncement ont été remplies d'eau, deux des ponts du ruisseau du Pouce ont été enlevés ». L'on dénombrait plusieurs morts dans ces alentours¹⁰⁴⁶. Sur ce point ainsi que concernant les grandes lignes que nous avons fait ressortir en matière de couverture de l'environnement, des études plus complètes et systématiques seraient nécessaires.

Bibliographie complémentaire

Nagapen, A., *Histoire de la Colonie. Isle de France-Ile Maurice, 1721-1968*, Diocèse de Port-Louis, 1996.

¹⁰⁴⁵ Voir M. Paroomal, « Presse, Esclavage et Société » & « Noirs Facteurs ».

¹⁰⁴⁶ *Balance*, 13 janv. 1834, n° 44.

Paroomal, M., « Presse, Esclavage et Société » in *L'Esclavage et ses Séquelles : Mémoire et Vécu d'hier et d'aujourd'hui*, in J.C. Cangy, L.J. Chan Low & M. Paroomal, Actes de Colloque international sous l'égide de l'UNESCO, Publié par les Presses de l'Université de Maurice avec le concours du ministère des Arts et de la Culture, 2002.

Toussaint, A. & Adolphe, H., *Bibliography of Mauritius (1502-1954)*, Port-Louis, 1956.

Toussaint, A., *Histoire des Iles Mascareignes*, Collection Mondes d'outre-mer, Editions Berger-Levrault, 1972.